

Association Loisirs Et Formation



Association type loi 1901 à but non lucratif, déclarée en 1981 en préfecture du Val de Marne, n° W941002599.

Organisme de formation n° 11940083394
Agréé d'Education Populaire sous le n° 94-07-JEP-109

NAF 8559A
Identifiant SIREN 325 114 304 00075

Extrait de l'article 1 des statuts

Elle a pour but :

- D'organiser des actions de formation, préparant notamment à l'obtention des diplômes exigés par la réglementation en vigueur et tout stage nécessaire à la préparation des personnels destinés à l'encadrement des activités de vacances et de loisirs et à la mise en œuvre d'une politique sociale et culturelle.
- D'entreprendre toute action nécessaire en vue de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.
- De coordonner et de gérer financièrement, techniquement et pédagogiquement les actions décidées par ses adhérents et notamment d'animer les recherches communes dans le domaine de la formation.
- Elle permet aux collectivités publiques ou privées de coopérer, de concevoir et mettre en place des actions répondant à leurs besoins.

Siège social :

14 – 16 rue Germain Pinson, 94 400 Vitry Sur Seine
Téléphone : 01 45 73 23 32
FAX : 01 46 82 92 37
E-mail : alefvitry@wanadoo.fr
Site Internet : <http://alef-vitry.fr/>

Président :

Monsieur Saïd OMOURI

Directeur :

Monsieur Francis LESPINASSE

ALEF : 41 ans d'expérience dans le champ de l'Education Populaire, de la formation, l'accueil, l'accompagnement, l'orientation des « jeunes des quartiers ». Animation du contrat de ville pour la commune de Vitry-sur-Seine.

BPJEPS - animateur - Animation Sociale

Diplôme professionnel de **niveau 4** que le candidat obtient en validant 4 Unités de Certification, il a pour objet de

Mettre en œuvre des projets / agir sur le lien social

Coût total : prise en charge Région Île de France / FSE

- Positionnement :
- Formation :
- Accompagnement :

Alternance : 1456 heures

21 novembre 2022 – 15 septembre 2023 (10 mois)

- Formation en centre : 665 heures
- Formation en entreprise : 791 heures

Lieu de la formation

Association Loisirs Et Formation

14 – 16 rue Germain Pinson

94 400 Vitry-sur-Seine

Téléphone : **01 45 73 23 32**

Fax : **01 46 82 92 37**

E-mail : alefvitry@wanadoo.fr

Domaines de formation proposés par l'ALEF

- L'environnement institutionnel, législatif, historique, socio-économique et local de l'animateur.
- La connaissance du public, la démarche de l'animateur, associer les participants (sciences humaines et pédagogiques, les besoins du public, l'expression et la prise en compte des attentes des participants).
- La communication interne et externe à la structure (supports, multimédias, réunions, création et aménagement des espaces au service du Projet...).
- Elaborer, conduire et évaluer un projet pédagogique, d'animation, d'activités (culturelles, physiques, sciences et techniques...).

ALEF - BPJEPS Animateur AS 2022 - 2023 - Ruban pédagogique

BP AS 3

S	Juillet 2022		Août 2022	S	Septembre 2022	S	Octobre 2022	S	Novembre 2022	S	Décembre 2022
27		31				40		44			
28		32		36		41		45		49	UC 1
29		33		37		42	TEP le 17 10	46	Sélection le 17 11	50	UC 1
30		34		38		43		47	Positionnement	51	UC 2
		35		39				48	UC 1	52	UC 1

S	Janvier 2023	S	Février 2023	S	Mars 2023	S	Avril 2023	S	Mai 2023	S	Juin 2023
		5	UC 4	9	UC 4	14	UC 1	18	UC 3	22	UC 1 / 2
1	UC 2	6	UC 3	10	UC 3	15	UC 3	19	UC 1 / 2	23	UC 3
2	UC 2	7	UC 4	11	UC 4	16	UC 2	20	UC 2	24	UC 3
3	UC 4	8	UC 1 / 2	12	UC 1 / 2	17	UC 4	21	UC 3	25	UC 4
4	UC 4			13	UC 3					26	UC 3 / 4
	Comité pilotage 1						UC 4		UC 4		UC 4
											Comité pilotage 2

S	Juillet 2023		Août 2023	S	Septembre 2023	S	Octobre 2023	S	Novembre 2023	S	Décembre 2023
		31	UC 4			40		44		49	
27	UC 1 / 2 / 3 / 4	32	UC 3	36	UC 1 / 2	41		45		50	
28	UC 3	33	UC 4	37	Bilan de formation	42		46		51	
29	UC 4	34	UC 3	38		43		47		52	
30	UC 4	35	UC 1 / 2	39			Habilitation 31 10	48			
					UC 1 / 2 / 3		UC 1 / 2 / 3				
					Comité pilotage 3						

Légende

Exigences préalables

Sélections

Centre ALEF

Centre ALEF

Entreprise

Certifications *

Rattrapage *

Comité pilotage

Positionnement 35

Heures centre 665
Heures entreprise 791

Total 1456

TEP	17 10 2022
Sélection	17 11 2022
Positionnement	Semaine 47
Début	21 11 2022
Fin	15 09 2023

TEP	17 10 2022
Sélection	17 11 2022
Positionnement	Semaine 47
Début	21 11 2022
Fin	15 09 2023



Association Loisirs Et Formation

14 – 16 rue Germain Pinson

94 400 Vitry-sur-Seine

Téléphone : **01 45 73 23 32**

Courriel : alefvitry@wanadoo.fr

Site Internet : <http://alef-vitry.fr/>

Ruban pédagogique

A. Une bonne connaissance de l'environnement institutionnel

Novembre 2022 / mars 2023

Une participation active du professionnel dans l'institution

Approche historique et sociologique

Du professionnel vers l'Institutionnel

A la rencontre des publics

Identifier les partenariats et la situation locale

Elaborer un programme en lien avec la réalité de la structure et les besoins des publics

Un environnement plus vaste – les institutions nationales et internationales

Appréhender le contexte historique et les législations en vigueur

Informers les publics

Elaborer un projet

Avril / mai 2023 - Certifications UC 3 / 4

B. De l'intention à l'action

Mars 2023 / Août 2023

Maîtriser des techniques d'animation

Associer les participants / maîtriser la dynamique des groupes restreints

Inscrire la prévention dans sa pratique quotidienne

Mettre en œuvre un Projet

C. Se spécialiser pour répondre aux besoins du territoire

Juin 2023 / septembre 2023

Approfondir ses connaissances théoriques

Samedi 9 septembre 2023 - Certifications UC 1 / 2

Rattrapage – samedi 7 octobre 2023

Bilan de fin de formation

(Septembre 2023)



Association Loisirs Et Formation

14 – 16 rue Germain Pinson

94 400 Vitry-sur-Seine

Téléphone : **01 45 73 23 32**

Courriel : alefvitry@wanadoo.fr

Site Internet : <http://alef-vitry.fr/>

ENTRER EN FORMATION BPJEPS Animateur – Mention Animation Sociale

I - Tests de satisfaction aux exigences préalables le vendredi 17 octobre 2022

Le candidat doit :

Les exigences préalables pour entrer en formation dans la spécialité Animateur – mention "Animation sociale" du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ont pour objectif de vérifier que le candidat possède les pré-requis pour accéder à la formation.

Le candidat doit :

- ⇒ Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS),
 - « Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité,
 - « Premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité,
 - « Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité,
 - « Certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.

Les personnes titulaires des qualifications suivantes sont dispensées de l'attestation de justification d'une expérience d'animation de groupe de 200 heures :

- ⇒ BAPAAT, BPJEPS, BAFA, BAFD,
- ⇒ Certificat de Qualification Professionnelle CQP « animateur périscolaire », « animateur de loisirs sportifs »,
- ⇒ Baccalauréat professionnel « Service de Proximité et Vie Locale » ou « Accompagnement Soins et Services à la Personne », Baccalauréat professionnel délivré par le ministère de l'agriculture ou « agricole (toute option) »,
- ⇒ Brevet d'Etudes Professionnelles « accompagnement soins et services à la personne », « Carrières sanitaires et sociales », « Services aux personnes »,
- ⇒ Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance,
- ⇒ Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale, Diplôme Professionnel d'Aide Soignant, Diplôme d'Aide Médico Psychologique, Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur, Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social, Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture, Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale,
- ⇒ Titre professionnel agent de médiation, information, services, Titre professionnel technicien médiation services.

DBP3

Ou

⇒ Être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Et

⇒ Réussir les tests de sélection d'entrée en formation (entretien de 30 minutes et écrit de 2 heures).

⇒ Avoir des pistes de lieux de stage pratique avant l'entrée en formation.

Epreuves de sélection le jeudi 17 novembre 2022 :

Le jury est composé de professionnels et de formateurs de l'ALEF.

- I. Entretien avec deux membres du jury à partir du dossier élaboré par le candidat lors du dépôt de son inscription.
 - **Présentation du candidat (10 minutes)**
 - **Questions / réponses (20 minutes)**
 - **Délibération du jury qui note sur 20 (10 minutes). Le jury évaluera la capacité du candidat à proposer une analyse de ses pratiques d'animation au regard de son parcours, de ses choix et de la cohérence de son propos.**

Les membres du jury apprécient la capacité du candidat à élaborer à partir de son expérience professionnelle, la cohérence de son projet de formation, les compétences en expression orale.

- II. Etude de cas écrite sur un sujet d'actualité
 - **Rédaction (2 heures)**
 - **Correction et délibération de deux membres du jury dont un est différent de l'épreuve orale. Le jury note sur 20 (20 minutes). L'appréciation porte sur les qualités de la rédaction (syntaxe et orthographe), la cohérence du propos au regard du sujet.**

Les membres du jury apprécient la capacité du candidat à rédiger à partir d'un sujet, à développer un propos cohérent, à produire de l'argumentation à un niveau de maîtrise de l'expression écrite qui permettra au candidat de suivre la formation.

Tous les jurys de la journée se réunissent pour valider les entrées en formation. Lorsque le candidat obtient au minimum la moyenne de 20 en cumulant les deux notes, il est admis. En dessous, il n'est pas admissible en formation (1 h 30 pour l'ensemble des candidats).



Prise en charge des frais de formation

Quelques dispositifs qui peuvent vous concerner

Si vous êtes demandeur d'emploi :



- **Conventionnement région Île de France.** L'ALEF a signé une convention de prise en charge pour les demandeurs d'emploi – **Financement Région Île de France / FSE.**
- **Allocation de Retour à l'Emploi.** La formation professionnelle a pour but de favoriser la reprise d'activité pour des personnes qui connaissent des difficultés sur le marché du travail ou qui souhaitent engager une reconversion professionnelle. Le financement d'une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités.

Autres :

- **Contrat de professionnalisation** : contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux.

Si vous êtes salarié(e) :

- **Compte personnel de formation** (CPF) : Le CPF recense les informations suivantes :
 - Droits acquis par le salarié tout au long de sa vie active et jusqu'à son départ à la retraite.
 - Formations dont peut bénéficier personnellement le salarié.



Association Loisirs Et Formation

14 – 16 rue Germain Pinson
 94 400 Vitry-sur-Seine
 Téléphone : **01 45 73 23 32**
 Courriel : alefvitry@wanadoo.fr
 Site Internet : <http://alef-vitry.fr/>

BPJEPS Animateur – Mention Animation Sociale 2022 – 2023

Pièces à joindre

- Le dossier d'inscription dûment complété
 - Un curriculum Vitae détaillé
 - Une photocopie lisible de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité (recto / verso)
 - Un extrait de votre casier judiciaire n°3 (www.cjn.justice.gouv.fr) datant de moins de trois mois
 - Une photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté
 - 1 photographie d'identité récente avec nom et prénom indiqués au dos
 - L'attestation de prise en charge financière de la formation dûment complétée (**pour les salariés**)
 - Photocopie des diplômes – BAFA – BAFD – Brevet d'aptitude à l'animation socioéducative - BAPAAAT – BAC ou supérieur.
 - Un document manuscrit de 4 à 5 pages minimum relatant votre cheminement professionnel :
 - o Parcours professionnel
 - o Ecrit motivant votre projet d'entrer en formation
 - o Pourquoi le choix de l'animation ?
 - o Pourquoi une formation BPJEPS Animateur – Mention Animation Sociale ?
- Justificatifs pour les exigences préalables d'entrée en formation.
- Photocopie du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)
 - Les justificatifs d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe, d'une durée minimale de 200 heures.

Attention :

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié par nos services.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite loi Informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations que nous détenons en vous adressant à l'ALEF, secteur Education Populaire. Certaines informations pourront être diffusées auprès de la DRAJES d'Ile de France. Vous pourrez modifier ces informations en contactant directement la DRAJES.

COMPETENCES

➤ Permis de Conduire : oui non
A ; B ; C ; D ; EC ; E ;
Autres :Pays : Date :

➤ Informatique : oui non Possédez-vous un ordinateur : oui non
Maîtrise / utilisation de Word : oui faible non
Maîtrise d’Internet : oui faible non

SCOLARITE

Niveau scolaire :
Diplômes obtenus (joindre les photocopies) :

CENTRES D’INTERÊTS

• Etes-vous adhérent d’une association : oui non
Nom et objet :

• Pratiquez-vous un (des) sport(s) : oui non
Le(s)quel(s) :
• Activités manuelles ou artistiques : oui non
La(les)quelle(s) :

• Activité(s) extra-professionnelle(s) :

Je certifie exacts et complets les renseignements me concernant

Fait à Le
Signature obligatoire précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

(Partie réservée au centre de formation)

OBSERVATIONS :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....